



Paris, le 26 mars 2012

Monsieur Laurent Wauquiez
Ministre de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche
1 rue Descartes
75231 PARIS Cedex 05

Monsieur le Ministre,

Lors de notre entrevue du 5 décembre 2011 avec votre cabinet, nous avons eu le sentiment d'être enfin réellement écoutés, et cette réunion s'était conclue par un engagement oral de vos services d'« avancer très vite » vers des mesures transitoires concernant la proportion de postes offerts aux concours internes de catégorie B et de bibliothécaire ainsi que les taux de promotion.

Mais, depuis, nous n'avons plus aucune nouvelle, malgré plusieurs tentatives de contacter par téléphone nos interlocuteurs.

Dans le même temps, le nombre dérisoire de postes offerts pour la liste d'aptitude 2011 dans le corps des bibliothécaires assistants spécialisés et pour la liste d'aptitude 2011 dans le corps des bibliothécaires, ainsi que l'annonce du nombre de postes proposés aux concours 2012, n'ont fait qu'accroître la colère des collègues concernés, comme le montrent les motions présentées dans les trois CAP des personnels des bibliothèques qui ont eu lieu en janvier-février 2012 et dont nous joignons une copie à cette lettre : la situation est jugée « inacceptable » par tous les syndicats et par l'ensemble des personnels des bibliothèques.

C'est pourquoi nous exigeons que les négociations reprennent très rapidement sur des bases qui prennent réellement en compte l'engagement professionnel des agents de la filière bibliothèques et qui permettent que celui-ci soit enfin reconnu à sa juste valeur.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre attachement au service public et nos respectueuses salutations.

Les représentant.e.s de l'Intersyndicale des bibliothèques

CFDT (Culture et Sgen) : Arnaud Gibon - bib@sgen.cfdt.fr
FERC-Sup CGT : Jean-Jacques Carriquiriborde - ferc-sup.info@ferc.cgt.fr
SNPREES-FO : Christine Hauchecorne - snprees@fo-snprees.fr
SNASUB-FSU : Anne-Marie Pavillard - snasub.fsu@snasub.fr
SNPTES-UNSA : Georges Nezha - secretariat@snptes.org

Pièces jointes : 3 motions (motions de la CAP des magasiniers du 26.01.12, de la CAP des bibliothécaires assistants spécialisés du 09.02.12 et de la CAP des bibliothécaires du 16.02.12).